

3



CEZAC

BULLETIN MUNICIPAL
www.mairiecezac.fr

Abattage d'arbres dangereux avec ou sans camion nacelle

Entretien parcs et jardins

Élagage grande hauteur sans détérioration

Évacuation des végétaux

Débroussaillage
Taille de haies

DÉPLACEMENT TOUTES DISTANCES

DEVIS SOUS 48h
ESTIMATION IMMÉDIATE DES TRAVAUX

F. LUIDJI

**ELAGAGE
ABATTAGE
ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS**

33620 CÉZAC
Tél. 05 57 58 89 44 - Port : 06 87 66 02 92 - luidjicezac@gmail.com

Salon de coiffure

HAIR DE FAMILLE

Femmes - Hommes - Enfants

05 57 68 53 26

Avec ou sans RDV (selon disponibilité)

Du mardi au jeudi de 9h à 18h
Le vendredi de 9h à 19h - Le samedi de 9h à 17h
72, avenue de Paris - 33620 CAVIGNAC



OUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU GARAGE À CEZAC



Spécialiste de l'entretien de votre
Camping-car ;
Automobiles pro. et particuliers
(toutes marques).

Appelez vite, on vous attend !
Tel : 05.57.68.62.61

GARAGE CAMP'AUTO

garagecampauto@gmail.com
1516, Avenue Charles de Gaulle 33620 CEZAC

L'ARUM VERT
Amélie Thomas

Fleuriste Pompes funèbres
☎ 05 57 68 29 29

76 bis, avenue des Côtes de Bourg
33710 PRIGNAC ET MARCAMP

 **La Minute blonde**
Votre cave à bières

Tél. 05 57 58 85 58

CC Super U 6 rillac 33620 CAVIGNAC
Rejoignez-nous sur **facebook**

 **CHÂTEAU MARZIN**

GRAND VIN DE BORDEAUX

SYLVIE & PIERRE MARZIN
1 aux vignes - 33620 CÉZAC
Tél/Fax : 05 57 68 65 26
Port : 06 10 44 11 24
www.chateaumarzin.com
chateaumarzin@gmail.com

BOULANGERIE ROUCHIER

Pâtisserie - Viennoiserie
8 rue St Martin
33620 CUBNEZAIS

LES PAINS DE MARSAS | LA FOURNÉE RUSCADIENNE
rue Armand GUINDRON | 101 LE BOURG
33620 MARSAS | 33620 LARUSCADE

05 57 68 71 15

Équitable Sain | Respectueux Local

06 34 49 54 47
06 50 13 03 62



Vente à la ferme sur commande
Poulets fermiers, Viande biovine (Highland)
Inspiré de la permaculture
Pension pour Chevaux 

1, Lieu-dit Bras-de-fer - 33920 Civrac-de-Blaye
Mail : lafermedebrasdefer@outlook.fr



Comme tous les ans, nous vous transmettons notre journal qui vous informe de la vie de votre commune et plus particulièrement de ce qui est fait par le Conseil Municipal mais aussi les différentes associations communales.

Vous y trouverez également les principales actions qui ont été menées et nous espérons qu'à travers sa lecture, nous aurons réussi à vous faire prendre conscience de l'élan de dynamisme que nous essayons de donner à notre commune.

Je voudrais également préciser concernant les impôts locaux que les taux de fiscalité sont identiques depuis le début de notre mandat en avril 2014, (soit Taxe d'habitation : 12 %, Taxe foncière sur le bâti : 19.41 % et Taxe Foncière sur le non bâti 51.38 %). Seules les valeurs locatives (bases de l'imposition) sont revalorisées chaque année par les services fiscaux et non par la commune. Le conseil Municipal s'engage malgré les restrictions subies à ne pas les augmenter en 2019.

D'autre part, il nous est fréquemment reproché le non fauchage ou le fauchage tardif le long des routes Départementales (hors agglomération); le fauchage le long des R. D est de la compétence du CENTRE ROUTIER DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GIRONDE; ce dernier a un programme avec des impératifs imposés dans un Plan de fauchage du DEPARTEMENT DE LA GIRONDE. Ce plan leur impose les 2 premières coupes « dites de sécurité »; il dégage la largeur de l'engin, les carrefours et les virages, de fin avril à fin juin. La 3ème coupe, de débroussaillage, se fait sur tout le domaine public départemental, à partir de fin août jusqu'en février de l'année suivante. Dans cette dernière coupe, il y a des priorités : en 1er les routes de 1ère et 2ème catégorie, en 2nd les communes classées forestières pour la lutte contre les incendies de forêt (CEZAC n'est pas classé comme telle) et en dernier, les autres communes.

Parlons maintenant « vitesse » et « sécurité » : le problème de vitesse excessive, y compris sur les voies communales (encore plus étroites

que les routes départementales) nous préoccupe mais que faire devant l'irresponsabilité de certains conducteurs, toujours plus pressés. Nous ne pouvons pas installer des ralentisseurs sur toutes nos routes et, je vous rappelle qu'en dehors des agglomérations nous ne sommes, encore une fois, pas décisionnaire. Nous prévoyons toutefois de sécuriser l'entrée Est des Coureaux et peut-être ailleurs, si notre budget le permet.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à vous et vos familles, une excellente année 2019, pleine de joies et de bonheurs. Sachez que notre équipe ne ménage ni son temps ni son énergie pour le bien-être des habitants de CEZAC et nous vous assurons à nouveau de notre engagement pour le développement harmonieux de notre Chère Commune.

Nicole Porte
Maire de Cézac





Mutualisation des services techniques

Au 1^{er} janvier 2019, nos 3 agents techniques communaux (2 titulaires et 1 contractuel) vont rejoindre le service technique commun créé au 01/01/2018 par la Communauté des communes Latitude Nord Gironde entre 6 communes (ST SAVIN, ST YZAN, CIVRAC, ST MARIENS, CAVIGNAC et MARSAS).

La mise en commun des services présente l'intérêt de pouvoir partager les compétences des agents, vise à rationaliser les chantiers et assure ainsi un meilleur amortissement des matériels et des achats.

Chaque commune participera au financement du service technique commun en fonction des interventions qui auront eu lieu sur leur commune.

Tout ceci s'inscrit dans de nouvelles données techniques et financières auxquelles les collectivités sont soumises.

Cession d'une partie du terrain communal « La Baronnerie » pour la construction de logements :

le Conseil Municipal en date du 15.03.2018 a adopté le projet de réalisation d'une opération de 54 logements dont 40% réservés aux Séniors, présenté par la Sté AMETIS.

Le permis de construire a été accordé le 21.08.2018 ; les travaux devraient débuter courant 2019.

Pharmacie et cabinet d'ostéopathie



L'Agence Régionale de Santé a donné son accord pour l'ouverture d'une pharmacie sur la commune ; les travaux d'aménagement sont donc commencés. Elle devrait ouvrir ses portes courant février 2019 au 33, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (face au parking où se trouve le kiosque à pizzas).

Un cabinet d'ostéopathie est installé depuis le 14 janvier dans un logement communal, 65 rue Germaine Léglu (vous pouvez contacter Mme Lydie Elineau au 07.66.12.52.72)

Merci de leur accorder votre confiance.



avant travaux

Rénovation Salles des fêtes

Comme nous vous l'avions annoncé, les travaux de rénovation de la salle « André Niaud » vont débuter courant janvier, occasionnant sa fermeture pour une durée prévisionnelle de 5 mois.



après travaux



Photo : Mairie

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

En ce 11 Novembre 2018, Cézac, comme dans toutes les communes de France, a honoré ses Morts de la Grande Guerre ; 49 Jeunes et moins jeunes ont perdu la vie en défendant leur pays entre 1914 et 1918 et combien sont revenus, meurtris dans leur chair et marqués à vie !

A cette occasion M.BEZOTEAUX Bernard a été décoré de la Médaille de bronze de l'U.N.C.

Après les discours et les dépôts de gerbe, les enfants de l'école ont entonné « la Marseillaise » sous la houlette de leur enseignante Mme Dominique SELVAT accompagnés au chant par Mme BELIBEN et M.FILLATREAU à la trompette. Nous leur adressons nos remerciements et notre reconnaissance.

Travaux effectués par la Municipalité en 2018

• Voirie :

- Route de Jamet/Bellevue, Surat, Bousquet, Landreau, Seugues, Ruffec.
- Création d'un caniveau à l'école primaire (cour du haut)
- Création d'une aire de stationnement et d'une allée piétonne derrière le kiosque à Pizza

• Bâtiments :

- Réaménagement d'un logement au bourg (rue G.Léglu) pour l'installation de l'ostéopathe
- Réfection de la toiture de l'atelier du haut (face à l'école primaire)
- Travaux de mise aux normes des bâtiments dans le cadre de l'ADAP aux écoles ainsi qu'à la maison des

associations

- Travaux de peinture aux écoles : 2 classes au primaire, le couloir et le circuit « vélos » à la maternelle
- Pose d'une stèle de forme rectangulaire gravée « JARDIN DU SOUVENIR » au nouveau cimetière

• Eclairage public :

- Installation de nouveaux foyers lumineux à Ruffec, Sabourin la lande ainsi qu'aux abribus de Fontgerveau et Lépine.

• Achats divers :

- Petits vélos supplémentaires pour la maternelle
- Changement du matériel informatique à la bibliothèque et à la mairie
- Remplacement du ballon d'eau chaude à la garderie périscolaire
- Chaises pour la salle de réunions de la Mairie
- Chaises pour la salle des fêtes

Finances et compte administratif 2017

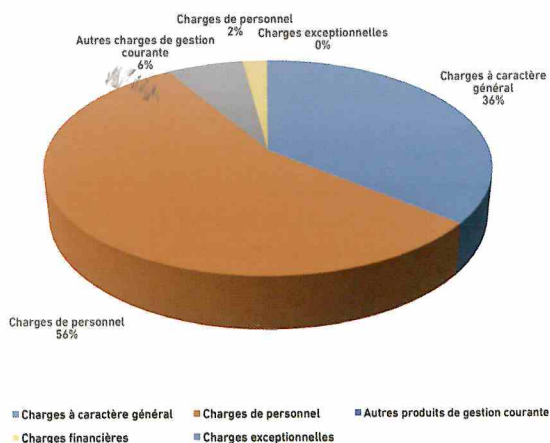
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
011	Charges à caractère général	594 945,00 €	496 786,23 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	860 000,00 €	768 327,69 €
065	Autres charges de gestion courante	89 400,00 €	89 174,21 €
Total des dépenses de gestion courante		1 544 345,00 €	1 354 288,13 €
66	Charges financières	29 275,00 €	28 520,81 €
67	Charges exceptionnelles	400,00 €	190,80 €
022	Dépenses imprévues	73 687,00 €	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 647 707,00 €	1 382 999,74 €
023	Virement à la section d'investissement	204 156,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert		7 095,43 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 851 863,00 €	1 390 095,17 €

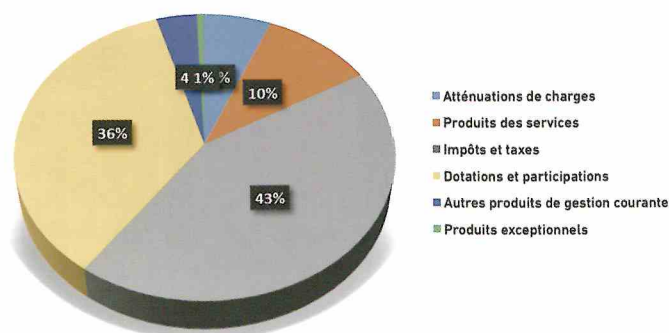
RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis
013	Atténuations de charges	90 000,00 €	108 706,14 €
70	Produits des services , du domaine et ventes	167 080,00 €	177 224,26 €
73	Impôts et taxes	687 813,00 €	748 183,28 €
74	Dotations et participations	619 757,00 €	612 661,33 €
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00 €	65 098,10 €
Total des recettes de gestion courante		1 629 650,00 €	1 711 873,11 €
76	Produits financiers	-	6,83 €
77	Produits exceptionnels	3 000,07 €	10 730,47 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 632 650,07 €	1 722 610,41 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	-	7 025,43 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 632 650,07 €	1 729 635,84 €

Excédent de l'exercice 2017	339 541,00 €
Excédent reporté de l'exercice 2016	219 212,00 €
Excédent global de fonctionnement de l'ex. 2017	533 358,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
Mairie	10 710,00 €	7 988,88 €
Ecole Primaire	41 900,00 €	40 429,01 €
Ecole Maternelle	7 400,00 €	6 336,00 €
Eglise	5 150,00 €	4 467,00 €
Maison des Associations	3 150,00 €	1 413,60 €
Salle des Fêtes	4 800,00 €	0,00 €
Restaurant scolaire	8 000,00 €	7 218,60 €
Voirie	118 315,00 €	60 265,18 €
Ateliers municipaux	77 602,00 €	23 388,00 €
Abribus	4 300,00 €	4 170,60 €
Eclairage public	2 500,00 €	0,00 €
Cimetières	1 500,00 €	0,00 €
Travaux d'aménagement et de sécurisation du Bourg	659 822,00 €	548 466,71 €
Total des dépenses d'équipement	945 149,00 €	704 143,58 €

Emprunts	106 500,00 €	83 334,59 €
Cautions	700,00 €	305,00 €
Dépenses imprévues	100,00 €	0,00 €
Total des dépenses financières	107 300,00 €	83 639,59 €

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	1 052 449,00 €	787 783,17 €
-----------------------------------	-----------------------	---------------------

Opérations d'ordre de transfert entre sections		7 025,43 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 052 449,00 €	794 808,60 €

RECETTES

Libellé	Crédits ouverts	Titres émis
Etat et établissements nationaux	248 441,00 €	227 833,79 €
Région	114 170,00 €	114 170,00 €
Département	29 420,00 €	32 946,00 €
Autres	15 580,00 €	15 346,43 €
Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00 €	3 469,49 €
Total des recettes d'équipement	407 611,00 €	393 765,71 €

FCTVA	60 004,00 €	60 005,00 €
Taxe d'aménagement	30 000,00 €	20 928,47 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	262 999,98 €	262 999,98 €
Total des recettes financières	353 003,98 €	343 933,45 €

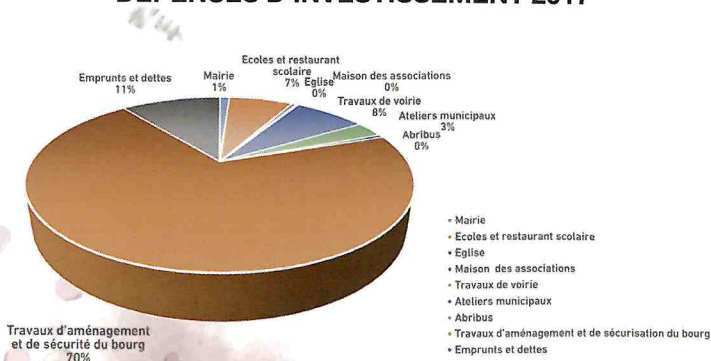
TOTAL DES RECETTES REELLES	760 614,98 €	737 699,16 €
-----------------------------------	---------------------	---------------------

Virement de la section de fonctionnement	204 156,00 €	
Opérations d'ordre de transfert entre sections		7 095,43 €

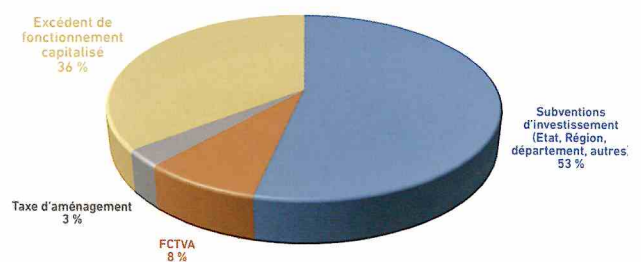
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	964 770,98 €	744 794,59 €
--	---------------------	---------------------

Endettement moyen par habitant : 43,80 euros
Capacité d'autofinancement nette : 120 821 euros
Capacité de désendettement : 6 mois

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017





■ Circuit des vins du blayais 29.04.2018

Malgré une météo peu engageante annoncée ce **dimanche 29 avril 2018** sur CEZAC et ses environs, sans toutefois être en alerte orange comme pour l'édition précédente, les plus optimistes ou plus courageux eurent raison d'écouter leur instinct.

En effet, la journée s'est résumée à deux averses, et par souci d'équité (rien à voir avec l'organisation) les deux départs ont eu droit à leur averse, pas de jaloux !

Quelle satisfaction pour le Circuit des Vins du Blayais Organisations de voir ses efforts récompensés par une telle participation, 146 coursiers (chiffres officiels) toutes catégories confondues ont animé l'épreuve, et ils en sont chaleureusement remerciés. (*extrait site Circuit des vins du Blayais)



■ Repas des aînés

Le **04 février 2018**, la commune a offert à ses aînés, le traditionnel repas annuel ; ce fût une agréable journée passée aux sons de l'accordéoniste, suivie d'une démonstration du club de Twirling au plus grand plaisir des invités.



■ Journée petite enfance

Le **samedi 09 Juin 2018**, la Commune a eu l'honneur d'accueillir « la Journée de la petite enfance » organisée par la communauté des communes Latitude Nord Gironde sur le thème « les animaux en musique ». Sous un grand soleil, nous avons mis à disposition notre terrain de football pour recevoir des enfants de 0 à 6 ans, avec des structures de jeux gonflables, ateliers maquillages, des jeux anciens et un vide puériculture !

L'association Califourchon était également de la partie en proposant au public une rencontre avec les animaux de la ferme, mais aussi des balades à poney et calèche.

Enfin, la « compagnie Les 13 Lunes » a invité les enfants à une initiation au conte musical « Maman Baleine ».

Ce fût une très belle journée.



Mise à l'honneur de Cézac au championnat du Monde de twirling 2018

Grace à Léa CHANTENAY, 17 ans, Flora LARRUE de LEMOS ; 16 ans, Andréa DANIEL, 12 ans, et Collin NORMAN, 16 ans, notre commune a été mise à l'honneur grâce à leurs très belles prestations au championnat du Monde de twirling en Norvège.

C'est donc tout naturellement que la Municipalité les a récompensés autour d'un pot de l'amitié ce **05 Mai 2018**.



Changement de propriétaires

Depuis le **15.06.2018**, M et Mme SOULARD ont repris le kiosque à pizzas.

Depuis **1er février 2018**, Jonathan et Priscilla LAURENT, ont repris le Garage de Mr et Mme LACROIX Guy, à Landreau sous l'enseigne Camp'Auto, agent Fiat. Mme Le Maire et le conseil Municipal leur souhaitent réussite dans leur nouvelle activité.



Nouvelle association des parents d'élèves

Un petit mot pour vous faire connaître L'APE car de nombreuses personnes ne savent pas qui nous sommes et ce que nous faisons. Nous sommes une équipe de parents bénévoles de Cézac, dont le but est de mener tout au long de l'année des actions visant à récolter des fonds pour offrir à nos enfants et aux enseignants, de meilleures conditions



au quotidien. Nous fournissons ainsi des équipements neufs et adaptés et permettons aux enseignants de pouvoir organiser des sorties scolaires en apportant un soutien financier. Cette année nous avons par exemple offert un appareil photo avec carte SD, des mini-buts de handball, 6 matelas de gym pour la salle de motricité et du matériel de sport pour le primaire. Nous nous réunissons avant chaque action pour la préparer. Les réunions ont lieu le soir, généralement à 20h30, à l'étage de la bibliothèque. Chaque bénévole vient aux réunions et participe aux actions lorsqu'il est disponible, il n'y a aucune obligation. Le nouveau bureau a été élu le 26 Juin 2018.

Vous pouvez nous apercevoir aux écoles ou nous contacter sur notre **page Facebook : ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE CEZAC** ou à notre adresse mail **Assolesenfantsdabord-cezac@gmail.com**

Pour cette année les actions programmées sont : une vente de madeleines Bijou, une vente de chocolats, un marché de Noël avec tombola le 7 décembre 2018, un goûter de Noël le 20 décembre 2018, une action pour la fête des familles (vente d'un objet personnalisé avec les dessins des enfants) et la kermesse.

Nous sommes disponibles et à votre écoute pour toutes questions.

Nous avons encore besoin de bénévoles cette année et espérons vous avoir donné envie de vous mobiliser avec nous. Nous souhaitons également remercier tous les parents d'élèves engagés à nos côtés dans cette aventure !

Merci à tous d'avance, l'équipe de l'APE.

Association « les épicuriens Cézacais »

Par le créateur des Voisins Sympas aux Coureaux, Adil El Ouafi a créé cette association « les épicuriens Cézacais » dans le but d'organiser des manifestations festives sur notre commune.

actualités

Bibliothèque Municipale

Comme chaque année, le réseau des bibliothèques de la Communauté des Communes propose des animations dans ses communes respectives.

Cette année, le thème était « les bibliothèques se mettent au vert » : le 13 octobre, nous nous sommes donc retrouvés au Jardin thérapeutique d'Oreda afin de suivre la conteuse Corinne Gomez pour une balade contée autour de la Nature ;

Puis Phred Dupuy nous a guidé pour une balade photographique où chacun a pu trouver de précieux conseils et réaliser de belles prises de vue.

Un après midi très agréable sous le soleil et la chaleur d'une magnifique journée automnale.



2 SEJOURS SKI ENFANTS & ADO

AJRVS

Association de la jeunesse rurale du Val de Saye

L'AJRVS, organise
deux séjours à la montagne
pour une durée d'une semaine
à Arcizans Dessus dans les

HAUTES PYRENEES.

17 AU 23 FEVRIER 2019

pour les enfants de 7 à 12 ans : 510€

24 FEVRIER AU 2 MARS 2019

pour les adolescents de 12 à 18 ans : 560€

Les séjours comprennent : les frais de transport, d'hébergement, le matériel, les cours ainsi que les forfaits et l'assurance.

Une équipe d'animateurs dynamiques sera à l'entière disposition de vos enfants pour que leur séjour reste inoubliable.



Avec le soutien des communes
de Cagnac, Cézac, Cubnezais,
Laruscade, Marcénaïs, Marsas,
St Martens, St Savin, St Yzan



CONTACT

Mr François Millot :
05 24 06 64 41 St Savin
francois.millot@yahoo.fr

Mme BLOIS Delphine
06 74 90 53 18 LAPOUYADE
delphineblois@hotmail.com

www.ajrvs.fr
Préparez votre séjour sur notre
page fb : Séjours de ski AJRVS

Etat Civil

Mariages :

ANDRE Eric et MALLET Marie Odile	03.02.2018
MARTET Pierre et BERNARD Françoise	05.05.2018
HOAREAU Samuel et TURPIN Maureen	15.06.2018
ALAIN Cédric et CHARLET Alicia.....	16.06.2018
JOLLIVET Franck et PONS Frédérique	23.06.2018
MALON Silvère et ETIENNE Camille.....	08.09.2018

Naissances :

GAGNEROT Jules	né le 15.01.2018
CHLOE Esteban	né le 23.01.2018
LOUVEAU Lenny	né le 27.01.2018
LARRE Aaron	né le 07.02.2018
LOMBARDINI Pao	né le 23.02.2018
DEVAUX Clément	né le 14.03.2018
FERRARI Romy	née le 22.03.2018
GIRMAND BOISLIVEAU Ava	née le 28.03.2018
SIDIBE Kayla	née le 12.04.2018
DUPUY Gabriel	né le 19.04.2018
LESCURE Timéo	né le 01.05.2018
BALLANGER GARNIER Nyla	née le 16.05.2018
LAM Lucien	né le 19.05.2018
MARQUIE Lohan	né le 23.05.2018
FONSSEGRIVE Luna	née le 25.05.2018
BEILLARD RICHARD Noa	né le 01.06.2018
BAPTISTE Ylenzo	né le 14.06.2018
RANCHOU Albin	né le 07.07.2018
CASSAIGNE Pinto	é le 10.07.2018
DA FONTE MAHMOUDI Thiago	né le 13.07.2018
GARNIER Aaron	né le 13.07.2018
PAGA ALEXIS Eden	née le 21.07.2018
ALEGRIA-LARREA GOBBI Léana	née le 21.07.2018
EVAIN Mila	née le 06.08.2018
LEFEBVRE Héloïse	née le 19.09.2018
PALLUAULT Jeanne	née le 01.10.2018
BOUQUEY Jessy	né le 18.10.2018
*GUEDON Sacha	né le 22.12.2018

Décès :

GASPARINI Fabrice	le 08.01.2018
PREST Jean Claude	le 24.02.2018
REUS Odette, veuve VALLEO.....	le 01.03.2018
COQUET Angélita, épouse RENAUD	le 06.03.2018
GRENIER Jeanne	le 23.05.2018
BERTEAU Michel.....	le 20.06.2018
EDMOND Marie, veuve KEM SENG.....	le 28.07.2018
BAURI Viviane	le 06.10.2018
URRUTTIA Nathan	le 01.11.2018
VITEL Henri	le 13.11.2018
LACOSTE Nicole épouse CROCHE.....	le 28.11.2018
VIGNATI Charles	le 23.12.2018

Nécrologie

Charles VIGNATI, du Breuilh, nous a quitté le 23.12.2018 à l'âge de 83 ans.

Il consacra sa vie professionnelle à l'élevage des bovins et la viticulture. Engagé dans plusieurs associations, il fut également élu municipal durant 2 mandats de 03.1977 à 03.1989.

Nous présentons à son épouse, Jacqueline, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

Police municipale



Nous vous rappelons les horaires de travail de notre agent de Police Municipale du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; vous pouvez la joindre au **06.11.01.39.14**.

Sa mission : mettre en application les arrêtés de police du Maire et les objectifs de travail fixés par la Municipalité. Exerce les missions de prévention nécessaire au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique. Assurer une relation de proximité avec la population. Renseigne et informe le public.

Activités et tâches du poste :

1. Surveillance et sécurité des écoles, manifestations festives et autres manifestations, problèmes de voisinage, bureaux de vote
2. Contrôle les biens communaux (location de salles, de tables et bancs, états des lieux, relève de compteurs de salle)
3. Règle les conflits, fournit assistance et appui technique sur les lieux de troubles à la tranquillité et à la sécurité publique.
4. Repère et rapporte des anomalies concernant la voirie, les signalisations défectueuses, l'éclairage public.
5. Surveille la capture et la mise en fourrière d'animaux errants ou dangereux et gestion des dossiers chiens catégorisés
6. S'assure de l'application des règlements de stationnement, d'urbanisme, d'environnement... et relève les infractions.
7. Distribue la banque alimentaire
8. Représente la mairie dans le cimetière communal
9. Surveillance et verbalisation au code de la route
10. Surveillance et sécurité à l'école primaire

Mission locale

La Mission Locale, c'est quoi ?

La Mission Locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. C'est une association qui assure une mission de service public auprès des jeunes.

Ses domaines d'intervention ?

Vous pourrez être aidé dans votre orientation, dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi...

La Mission Locale, c'est aussi : des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.



Comment ça fonctionne ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans votre parcours d'accès à la vie active.

Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques...

Des intervenants associés à la Mission Locale font des permanences pour vous aider à avancer dans vos projets.

Mission Locale de la Haute Gironde
Antenne de St-Savin
 27 rue Jean Gérardin
 33920 St Savin

(face à la mairie, entrée petit portillon)

Permanence à Cagnac pour les jeunes résidant Cagnac, Cézac, Cubnezais, Marsas et Marcenais

Tél. : 05 57 58 01 56

www.mlhautegironde.org

Calendrier SMICVAL 2018 / 2019

+ DE SERVICE
+ DE TRI
+ DE DÉCHETS

VOTRE CALENDRIER

Commune : CEZAC

Les Recyclables
Papiers et Emballages

Les Non Recyclables
Ordures Ménagères

2018				2019											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT				
Sam01 Lun 01	Lun 01 Mar 02	Jeu 01 F Ven 02	Sam01 Dim 02	Mar 01 F Mer 02	Ven 01 Sam02	Ven 01 Sam02	Lun 01 Mar 02	Mer 01 F Jeu 02	Sam01 Dim 02	Lun 01 Mar 02	Lun 01 Mer 03	Jeu 01 Sam03	Jeu 01 Sam03	Jeu 01 Sam03	
Dim 02 Lun 03	Mar 02 Mer 03	Ven 02 Sam03	Dim 02 Lun 03	Mer 02 Jeu 03	Sam02 Dim 03	Sam02 Dim 03	Mar 02 Mer 03	Jeu 02 Ven 03	Dim 02 Lun 03	Mar 02 Mer 03	Mer 03 Jeu 04	Sam03 Jeu 04	Jeu 04 Dim 04	Sam03 Dim 04	
Mar 04 Jeu 05	Jeu 04 Ven 05	Dim 04 Lun 05	Mar 04 Mer 05	Ven 04 Sam05	Lun 04 Mar 05	Lun 04 Mar 05	Jeu 04 Ven 05	Sam04 Dim 05	Mar 04 Mer 05	Mer 03 Jeu 04	Sam04 Jeu 05	Sam04 Mer 05	Sam04 Lun 06	Sam04 Lun 06	
Mer 05 Jeu 06	Ven 05 Sam06	Lun 05 Mar 06	Mer 05 Jeu 06	Sam05 Dim 06	Mar 05 Mer 06	Mar 05 Mer 06	Ven 05 Sam06	Dim 05 Lun 06	Mer 05 Jeu 06	Jeu 04 Ven 05	Sam06 Lun 06	Mer 05 Jeu 06	Sam06 Mer 07	Sam06 Mer 07	
Jeu 06 Ven 07	Sam06 Dim 07	Mar 06 Ven 07	Jeu 06 Ven 07	Dim 06 Lun 07	Mer 06 Jeu 07	Mer 06 Jeu 07	Sam06 Dim 07	Lun 06 Mar 07	Jeu 06 Ven 07	Sam06 Dim 07	Sam06 Lun 07	Mer 07 Dim 07	Sam06 Lun 08	Sam06 Lun 08	
Sam08 Dim 09	Lun 08 Mar 09	Jeu 08 Ven 09	Sam08 Dim 09	Mar 08 Mer 09	Ven 08 Sam09	Ven 08 Sam09	Lun 08 Mar 09	Mer 08 F Jeu 09	Sam08 Dim 09	Mer 07 Lun 08	Sam08 Lun 08	Sam08 Mar 09	Sam08 Mer 09	Sam08 Mer 09	
Lun 10 Mar 11	Mer 10 Jeu 11	Ven 10 Sam10	Lun 10 Mar 11	Jeu 10 Ven 11	Dim 10 Lun 11	Dim 10 Lun 11	Mer 10 Jeu 11	Ven 10 Sam11	Mer 10 F Lun 11	Mer 09 Jeu 10	Sam09 Lun 10	Sam09 Mer 10	Sam09 Jeu 11	Sam09 Dim 11	
Mar 11 Mer 12	Jeu 11 Ven 12	Sam10 Lun 12	Mar 11 Mer 12	Ven 11 Sam12	Lun 11 Mar 12	Lun 11 Mar 12	Jeu 11 Ven 12	Sam11 Dim 12	Mar 11 Mer 12	Sam10 Lun 11	Sam10 Mer 12	Sam10 Lun 12	Sam10 Mer 13	Sam10 Mer 13	
Mer 12 Jeu 13	Ven 12 Sam13	Lun 12 Mar 13	Mer 12 Jeu 13	Sam12 Dim 13	Mar 12 Mer 13	Mar 12 Mer 13	Ven 12 Sam13	Dim 12 Lun 13	Mer 12 Jeu 13	Mer 12 Jeu 13	Sam13 Lun 14	Sam13 Mer 14	Sam13 Lun 15	Sam13 Lun 15	
Jeu 13 Ven 14	Sam13 Dim 14	Mar 13 Mer 14	Jeu 13 Ven 14	Dim 13 Lun 14	Mer 13 Jeu 14	Mer 13 Jeu 14	Sam13 Dim 14	Lun 13 Mar 14	Jeu 13 Ven 14	Sam13 Lun 14	Sam13 Mer 15	Sam13 Lun 15	Sam13 Mer 16	Sam13 Mer 16	
Ven 14 Sam15	Dim 14 Lun 15	Mer 14 Jeu 15	Ven 14 Sam15	Lun 14 Mar 15	Jeu 14 Ven 15	Jeu 14 Ven 15	Dim 14 Lun 15	Mar 14 Mer 15	Sam14 Dim 15	Sam13 Lun 14	Sam14 Mer 15	Sam14 Lun 15	Sam14 Mer 16	Sam14 Mer 16	
Sam15 Dim 16	Lun 15 Mar 16	Jeu 15 Ven 16	Sam15 Dim 16	Mar 15 Mer 16	Ven 15 Sam16	Ven 15 Sam16	Lun 15 Mar 16	Mer 15 Jeu 16	Dim 15 Lun 16	Mer 15 Jeu 16	Sam15 Lun 16	Sam15 Mer 17	Sam15 Lun 17	Sam15 Lun 17	
Lun 17 Mar 18	Mer 17 Jeu 18	Ven 16 Sam17	Lun 17 Mar 18	Jeu 17 Ven 18	Dim 17 Lun 18	Dim 17 Lun 18	Mer 17 Jeu 18	Ven 17 Sam18	Sam15 Dim 16	Mer 16 Jeu 17	Sam16 Lun 17	Sam16 Mer 18	Sam16 Lun 18	Sam16 Lun 18	
Mar 18 Mer 19	Jeu 18 Ven 19	Dim 18 Lun 19	Mar 18 Mer 19	Ven 18 Sam19	Lun 18 Mar 19	Lun 18 Mar 19	Jeu 18 Ven 19	Sam18 Dim 19	Mer 16 Jeu 17	Sam16 Lun 17	Sam16 Mer 18	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Mer 19	
Jeu 19 Jeu 20	Ven 19 Sam20	Mar 19 Jeu 20	Mer 19 Jeu 20	Sam19 Dim 20	Mar 19 Mer 20	Mar 19 Mer 20	Ven 19 Sam20	Dim 19 Lun 20	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Jeu 20 Ven 21	Sam20 Dim 21	Jeu 20 Mer 21	Jeu 20 Ven 21	Dim 20 Lun 21	Mer 20 Jeu 21	Mer 20 Jeu 21	Sam20 Dim 21	Lun 20 Mar 21	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Ven 21 Sam22	Dim 21 Lun 22	Mer 21 Sam22	Ven 21 Sam22	Lun 21 Mar 22	Jeu 21 Ven 22	Jeu 21 Ven 22	Dim 21 Lun 22 F	Mar 21 Mer 22	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Sam22 Dim 23	Lun 22 Mar 23	Sam22 Ven 23	Sam22 Dim 23	Mar 22 Mer 23	Ven 22 Sam23	Ven 22 Sam23	Lun 22 F Mar 23	Mer 22 Jeu 23	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Dim 23 Lun 24	Mar 23 Mer 24	Ven 23 Sam24	Dim 23 Lun 24	Mer 23 Jeu 24	Sam23 Dim 24	Sam23 Dim 24	Mar 23 Mer 24	Jeu 23 Ven 24	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Lun 24 Mar 25	Mer 24 Jeu 25	Sam24 Dim 25	Lun 24 Mar 25 F	Jeu 24 Ven 25	Dim 24 Lun 25	Dim 24 Lun 25	Mer 24 Jeu 25	Ven 24 Sam25	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Mar 25 Mer 26	Jeu 25 Ven 26	Dim 25 Lun 26	Mar 25 F Mer 26	Ven 25 Sam26	Lun 25 Mar 26	Lun 25 Mar 26	Jeu 25 Ven 26	Sam25 Dim 26	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Mer 26 Jeu 27	Ven 26 Sam27	Lun 26 Mar 27	Mer 26 Jeu 27	Sam26 Dim 27	Mar 26 Mer 27	Mar 26 Mer 27	Ven 26 Sam27	Dim 26 Lun 27	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Jeu 27 Ven 28	Sam27 Dim 28	Mar 27 Mer 28	Jeu 27 Ven 28	Dim 27 Lun 28	Mer 27 Jeu 28	Mer 27 Jeu 28	Sam27 Dim 28	Lun 27 Mar 28	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Ven 28 Sam29	Dim 28 Lun 29	Mer 28 Jeu 29	Ven 28 Sam29	Lun 28 Mar 29	Jeu 28 Ven 29	Jeu 28 Ven 29	Dim 28 Lun 29	Mar 28 Mer 29	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Sam29 Dim 30	Lun 29 Mar 30	Jeu 29 Ven 30	Sam29 Dim 30	Mar 29 Jeu 30	Ven 29 Sam30	Ven 29 Sam30	Lun 29 Mar 30	Mer 29 Jeu 30 F	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	
Dim 30 Mer 31	Mar 30 Mer 31	Ven 30 Lun 31	Dim 30 Lun 31	Jeu 30 Jeu 31	Sam30 Jeu 31	Sam30 Jeu 31	Mar 30 Ven 31	Ven 30 F Ven 31	Sam16 Jeu 17	Sam16 Lun 18	Sam16 Mer 19	Sam16 Lun 19	Sam16 Mer 20	Sam16 Mer 20	

Rappels :

Tout brûlage est strictement interdit, non pas pour le risque d'incendie mais pour la pollution de l'air (arrêté préfectoral du 20 Avril 2016 portant approbation du règlement interdépartemental Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) de protection de la forêt contre les incendies.



L'emploi de désherbant étant interdit, « je contribue à la sécurité routière et au cadre de vie en entretenant mon trottoir et/ou mon pas de porte ».

Je préviens les soucis de voisinage en informant mes voisins au préalable des activités bruyantes.

Recensement 16 ans



De quoi s'agit-il ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC)

Démarches :

Se munir des documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

Livret de famille à jour

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Effets du recensement

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

Si le recensement a été fait sur internet :

- soit l'attestation de recensement se

trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire ;

- soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile. Pour cela, vous devez lui en faire la demande.

Durée de validité Carte d'identité



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage (cf listes des pays en Mairie ou sur internet).

Services à la personne CIAS

Vous trouverez ci-joint les différentes aides auxquelles vous pouvez peut-être prétendre. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour de plus amples informations ou lors des permanences du CIAS.

PORTAGE DE REPAS

Pour permettre aux personnes fragiles ou en perte d'autonomie de rester le plus longtemps vivre chez elles, le CIAS



propose un service de portage de repas à domicile.

Pour qui ?

- Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans.
- Toutes les personnes âgées de moins de 60 ans se trouvant dans l'incapacité temporaire de préparer les repas.

Comment ?

Il suffit de remplir un dossier auprès de votre mairie.

Combien ça coûte ?

- Un plein tarif : 6 € (pour les personnes de plus de 60 ans qui ne justifient pas d'une incapacité à préparer les repas et imposable).
- Un tarif réduit : 5 € (pour les personnes non-imposables, justifiant d'une incapacité à préparer les repas).
- Un tarif solidaire : 4 € (pour les personnes qui perçoivent l'allocation de solidarité aux personnes âgées et justifiant d'une incapacité à préparer les repas).

Des menus équilibrés

Au menu tous les jours : potage, entrée (crudités, féculents, salade composée, charcuterie, ...), plat (viande ou poisson), garniture (légumes, gratins, féculents), fromage ou laitage, dessert (fruit de saison, pâtisserie, ...) et pain.

Les menus sont définis chaque début de semaine avec le livreur.

Les repas sont livrés les lundis, mercredis et vendredis entre 9h00 et 12h00 pour tous les jours de la semaine dimanche et jours fériés compris.

Pour les personnes qui le souhaitent, les repas sont rangés directement dans le réfrigérateur par le livreur.

PETITS TRAVAUX À DOMICILE



Changer une ampoule ou une bouteille de gaz, monter un meuble, installer une étagère, pour toutes ces tâches pour lesquelles le recours à un professionnel serait disproportionné, la Communauté de Communes propose aux personnes isolées et en situation de handicap un service de « Petits travaux à domicile ».

Pour qui ?

- Les personnes âgées de plus de 60 ans
- Les personnes de moins de 60 ans, souffrant d'un handicap

Quels types de travaux ?

Brancher un appareil électrique, changer un joint, déboucher un siphon, remplacer une poignée, poser des étagères, un miroir, installer une bouteille de gaz, etc.

Infos diverses

Comment ?

Il faut remplir un dossier de demande auprès de votre mairie.

L'agent intervient à domicile et utilise le matériel du bénéficiaire. Le CIAS se réserve le droit de ne pas intervenir pour toute surface importante ou tous travaux trop volumineux.

Combien ça coûte ?

❑ **15 € de l'heure** pour les personnes de plus de 60 ans ou les personnes handicapées de moins de 60 ans, imposables

❑ **10 € de l'heure** pour les plus de 60 ans non imposables ne bénéficiant pas du minimum vieillesse

❑ **Un tarif solidaire** : 5 € de l'heure pour les personnes percevant l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou les minimas sociaux

TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour permettre aux personnes âgées, en perte d'autonomie, souffrant d'un handicap ou en insertion sociale ou professionnelle (bénéficiaire de minimas sociaux), sans permis ou sans moyen de locomotion, de bénéficier d'un transport en porte-à-porte.



Pour qui ?

- ❑ Les personnes de plus de 75 ans
- ❑ Les personnes à mobilité réduite
- ❑ Les personnes en insertion sociale ou professionnelle (bénéficiaire de minima-sociaux), y compris les jeunes suivis en Mission Locale, pour des raisons de santé ou pour des démarches liées à leur parcours d'insertion.

Comment ?

Constitution d'un dossier auprès de votre mairie : Dossier inscription

Pour les jeunes de moins de 26 ans, s'inscrire en Mission Locale.

Un courrier sera envoyé à domicile avec une carte d'adhérent et le numéro d'appel à effectuer

Inscriptions par téléphone de 3 semaines jusqu'à 48h avant la date du rendez-vous.

Au moment convenu avec la plateforme téléphonique, un véhicule viendra chercher la personne à son domicile et la conduira sur son lieu d'arrivée. Il en sera de même pour le retour.

Combien ça coûte ?

❑ **2,60€ l'aller**

❑ **4,20€ l'aller/retour**

❑ **6,20€ pour un trajet hors communauté de communes** (Blaye, Libourne, Saint-André de Cubzac, Bordeaux et la CUB).

TÉLÉASSISTANCE

Dans l'optique de favoriser le maintien à domicile des



personnes âgées dépendantes ou semi-dépendantes, le CIAS soutient financièrement l'installation d'un système de téléassistance qui prévient les services d'urgence en cas de chute ou de malaise.

Pour qui ?

Le service est ouvert à toute personne âgée en perte d'autonomie, sans limite d'âge.

Comment ?

A compter du 1er janvier 2017, un nouveau dispositif de soutien à la téléassistance est mis à disposition des usagers. Pour toute inscription auprès d'un prestataire de téléassistance, le CIAS Latitude Nord Gironde verse une aide annuelle suivant les revenus du bénéficiaire.

Comment ça marche ?

En cas de malaise ou de chute, le transmetteur (sous forme de bracelet ou de médaillon), déclenche un appel téléphonique sur une plateforme d'assistance qui analyse la situation, prévient la famille et déclenche les secours si besoin.

AIDE À LA MOBILITÉ : LOCATION DE VOITURE À TARIF SOLIDAIRE



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Latitude Nord Gironde s'engage pour la mobilité et vous offre la possibilité de louer une voiture à moindre coût grâce à un partenariat avec l'association APREVA et la plateforme de mobilité WIMOOV.

Une aide à la mobilité pour qui ?

❑ **Les personnes en insertion professionnelle** :

- Les bénéficiaires du RSA en reprise d'emploi ou en formation,
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi
- Les intérimaires

❑ **Les personnes en activité** : salaire mensuel net inférieur à 1000€

Louer une voiture pourquoi ?

❑ **Pour les personnes en insertion** :

- Vous venez de trouver un emploi
- Vous participez à une formation
- Vous êtes convoqués à un entretien
- Vous devez vous rendre à votre travail mais vous n'avez pas de moyen de locomotion.

❑ **Pour les personnes en activité** : Votre voiture est en panne et vous n'avez pas d'autre moyen pour vous rendre à votre travail.

Une location à moindre coût

❑ **2€ par jour pour les bénéficiaires du RSA** en reprise d'emploi ou de formation*

❑ **7,50€ par jour** pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi*

❑ **8€ par jour** pour les intérimaires**

❑ **5€ par jour** pour les travailleurs résidant sur la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde (salaire < 1000€)

❑ **17€ par jour** pour les travailleurs résidant hors de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde*

*Une caution de 150€ sera demandée/** Une caution de 300 € sera demandée

Quelles démarches pour bénéficier du service ?

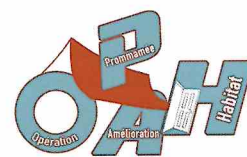
❑ **Pour les personnes en insertion** : contacter un prescripteur en fonction de votre situation : Pôle Emploi, travailleurs sociaux de la MDSI, agences d'intérim, plateforme mobilité WIMOOV.

❑ **Pour les personnes en activité** : salaire net < 1000€ : contacter le CIAS LNG.

Quels documents à fournir ?

- ❑ Le permis de conduire
- ❑ Le chèque de caution
- ❑ Le dernier bulletin de salaire pour les personnes en activité

l'opah : des aides pour financer vos travaux



Les Communautés de Communes de Blaye, du Cubzaguais, de l'Estuaire et Latitude Nord Gironde ont reconduit au 1er Janvier 2017 l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat du Pays de la Haute Gironde (OPAH) pour 5 années supplémentaires.

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire d'un logement destiné à la location et vous souhaitez réaliser des travaux ? L'OPAH peut vous aider à améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures d'énergie, faciliter l'autonomie des personnes âgées et à mobilité réduite ou relouer votre bien...

Renseignez-vous avant de commencer vos travaux afin de vérifier si vous remplissez les conditions d'accès aux aides et la liste des travaux financés.

Des permanences sont assurées toutes les semaines sans rendez-vous entre 09h et 12h : lundi à Bourg, mardi à St André de Cubzac, mercredi à Blaye, jeudi à St Savin et Braud St Louis.

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition sur les revenus.

Renseignements : animatrice locale, Mme Macquet Caroline :06.75.24.09.29

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ECO-CITOYENNETE



Informar

Eduquer

Sensibiliser

Ensemble, agissons pour la protection de l'environnement et le développement durable

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr

Comment créer une association ?

La création d'une association est un acte très simple

Il suffit que deux personnes au minimum se mettent d'accord sur l'objet de la future association, en rédigent les statuts et en indiquent le siège, l'association est alors née et a une existence. Pour qu'elle dispose d'une personnalité juridique, elle doit être déclarée à la préfecture. Cette démarche peut être effectuée en ligne :

<https://mdel.mon.service-public.fr/gestion-association.html>

JMP



CHARPENTE
COUVERTURE ZINGUERIE
Gouttière PVC
Bandeaux - Lambris
Bardage - Caillebotis
Isolation des Combles
Pose de Fenêtre de Toit
NEUF & RÉNOVATION

821 avenue MAL DE LATTRE de TASSIGNY
33620 CEZAC
05 57 68 17 78 - 06 83 24 25 76 - pradel.jmp@orange.fr

LEHAGUEZ-PEREZ

Chauffage - Sanitaire - Plomberie - Entretien - Dépannage

Agence de ST ANDRÉ DE CUBZAC
158, rue Nationale
33240 Saint André de Cubzac
Tél. 05 57 43 08 39

www.lehaguez-perez.fr
lehaguez.perez@wanadoo.fr



RAMOS F.

Spécialiste de béton
Ferrailage / Dallage



- Terrasse
- Trottoir
- Béton coloré
- Béton ciré
- Parking
- Béton lavé
- Béton décoloré
- Empreinte, décor

06 26 04 97 19 / 05 57 58 37 69
PUGNAC - ramos.srf@outlook.fr

Philippe HAIZE

Peinture - Vitrierie
Papiers peints - Décoration
Revêtements sols et murs



Tél. 05 57 68 57 98 - Portable : 06 09 45 26 60
n°5 La Gaillarde 33710 TEUILLAC
Email : phlulu9598@orange.fr

CUBZAC CONSEIL IMMOBILIER

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

RECHERCHE
pour sa clientèle sélectionnée
maisons, appartements, terrains

05 57 43 63 75

Féminine nails & co

Toutes vos envies réunies au même endroit !

- Prothésie onguaire
 - Esthétique
 - Coiffure
- 06 43 81 69 42**



28, rue de Baillargeau à Gauriaguet

Suivez-nous sur Facebook : feminine nails & co



INFOCOM EDITION

Partenaire des collectivités



MISE À DISPOSITION GRATUITE
DE SUPPORTS DE COMMUNICATION
ET D'EQUIPEMENT URBAIN



Z.I. Les Paluds - Pôle Performance - 510 Avenue de Jouques - 13400 RUBAGNE - www.infocom-edition.fr - Tél. : 04 65 28 01 20



QPP

Nettoyage terrain

Evacuation de vos déchets
06 67 28 83 84
MARSAS

DEM-LBC

Site : www.dem-lbc.com

Usine de préfabrication béton,
Clôtures et Dalles béton premium



05 57 68 80 34
06 88 38 09 60
708, route de Blaye
33710 PUGNAC